

ACADEMIE DE
MONTPELLIER

COLLEGE
GEORGES CLEMENCEAU

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2020-2021

Numéro de séance : 3

Date de convocation : 20/01/2021

Présidence de : Mme LE BOLLOCH Sylvie

Quorum : 11

Nombre des présents : 17

Nombre d'absents excusés : 1

SOMMAIRE

DES QUESTIONS TRAITÉES

Décision

page

Numéro d'acte

Pièces jointes

Avis

Vote

Extrait

Motion

désignation

N°

I. Approbation du PV du CA du
24/11/2020

II. Protocole sanitaire

III. Préparation de la rentrée 2021 :
répartition DGH

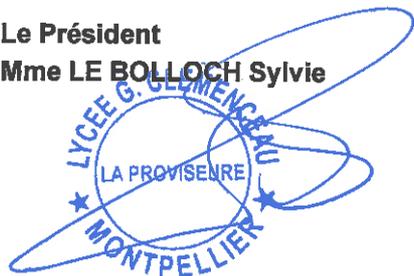
IV. Questions financières diverses

V. Informations et questions diverses

Signatures

Le Président

Mme LE BOLLOCH Sylvie



Le Secrétaire

Mme CORNIAUX CARDOSO

Marie-Thérèse, représentante
des parents d'élèves

EMARGEMENT

Séance du : 1^{er} février 2021

Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom- Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement Adjoint Gestionnaire	LE BOLLOCH	X						
		Sylvie							
		GERAUD Lyne	X						
	CPE	EL							
OUARDOUNI		X							
		Hafid							
		PENDINO	X						
		Hélène							
Elus locaux	Collectivité de rattachement Commune siège	WEBER				X			
		Patricia							X
		PATERNOT	X						
		Bruno							
		QUENTIN							
		Jean-Pierre							
		BRUN-							
		MANDON							
		Elodie							
Personnalité qualifiée		LESCURE			X				
		Hélène							
Total 5									
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	MAS Philippe	X				LARIO		
		TREVISSOI	X				BELLIDO		
		Isabelle					Marie-José		
		VERGNIERES	X				LALAN		
		Chrystelle					Isabelle		
		DESCOUX	X				COMEAU		
		Christine					Christelle		
		DARRACQ	X				PELEGRIN		
		Jean-François					A Laurent		
		DALMON	X				NACER-		
Marc					CHERIF				
					Sofiane				
					BASTIDE				
					Cécile				
Total 6									
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	NESME	X				MARSON		
		Emmanuelle					Cécile		
		SAMOURI	X				DEME		
		Jamel					Isabelle		
		QUAROUCHE	X				COLLENOT		
		Hassan					Yves		
		OUDRER	X				BONNET		
		Anne-Marie					Alexandra		
		SOLHY	X				COLLIERE		
		Abderrahim					Sophie		
CORNIAUX					GOULLI				
CARDOSO	X				Taoufik				
		Marie-Thérèse							

Elèves	GUICHARD	X
	Emma	
	AOKACHE	X
	Sofiane	

Total 6

OUVERTURE DU CA

Le secrétariat de séance est assuré par Mme CORNIAUX CARDOSO Marie-Thérèse, représentante des parents d'élèves. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h30.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité par les membres du CA.

I. APPROBATION DU PV DU CA DU 24/11/2020

Le procès-verbal du CA du 24/11/20 est approuvé à l'unanimité.

II. PROTOCOLE SANITAIRE

Le protocole sanitaire actuellement en application dans l'établissement a été transmis aux responsables légaux via Pronote. Ce protocole compte quelques modifications par rapport à la version précédente :

- la reprise en présentiel à 100% des classes de 6^{ème} et de 5^{ème} (ainsi que des classes de Terminale et de BTS pour le lycée). La demande des représentants des parents d'élèves est de pouvoir accueillir au collège les élèves dont les acquis sont les plus fragiles.

Les classes de 4^{ème} et de 3^{ème} poursuivent en modalité hybride (mi-temps présentiel/distanciel) 1 jour sur deux. Le bilan des enseignants est satisfaisant ; les professeurs donnent lors du jour de présence des élèves du travail pour le lendemain. Les parents d'élèves peuvent contacter directement les enseignants via Pronote pour discuter des difficultés rencontrées par leurs enfants.

- des services de restauration distincts entre le collège et le lycée permettant le respect de la distanciation physique.

- les récréations sont séparées en deux cours distinctes, l'une pour le collège et l'autre pour le lycée, afin d'éviter le brassage.

M. SAMOURI, représentant des parents d'élèves, remercie l'administration pour la transmission des informations sur les cas avérés de Covid dans l'établissement.

Mme NESME, représentante des parents d'élèves, note une évolution positive dans la mise en œuvre de la continuité pédagogique depuis le retour des congés de fin d'année.

Mme OUDRER, représentante des parents d'élèves, attire l'attention sur les difficultés rencontrées par certains élèves pour organiser leur temps de travail et s'étonne que les nombreux retours inquiets des

parents d'élèves reçus par l'APE (Association de Parents d'Elèves) ne semblent pas avoir d'impact sur l'application du protocole sanitaire.

Mme LE BOLLOCH rappelle la possibilité d'une inscription des élèves concernés par ces difficultés au dispositif « devoirs faits » proposé par l'établissement afin de les accompagner sur la méthodologie pour pouvoir, in fine, mieux travailler en autonomie.

Les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation précisent axer la continuité pédagogique auprès des classes de 4^{ème} et de 3^{ème} sur le renforcement du travail personnel. Ils précisent que le travail donné indique la durée nécessaire pour réaliser ce travail et invitent les parents d'élèves à leur faire des retours sur le temps de travail de leurs enfants, afin de pouvoir ajuster le volume de travail en autonomie fourni aux élèves.

M. SOLHY, représentant des parents d'élèves, s'interroge sur les moyens de développer la capacité de travailler en autonomie (« apprendre à apprendre »).

III. PREPARATION DE LA RENTREE 2021 : REPARTITION DGH

La répartition prévisionnelle de la Dotation Globale Horaire (DGH) est exposée et explicitée par Mme LE BOLLOCH.

La DGH accordée au collège pour la rentrée 2021 est de 471 heures dont 435 « heures-poste » (HP) et 36 « heures supplémentaires annuelles » (HSA). Cela représente une baisse globale de 9 heures par rapport à la rentrée 2020. Il est précisé que tous les collèges du département ont connu une baisse de leur DGH pour la prochaine rentrée.

Après répartition des enseignements obligatoires, il reste 48 heures à partager entre les différents enseignements optionnels.

Concernant les lettres classiques, il ne sera plus proposé aux collégiens l'enseignement optionnel du grec. Seul le latin restera proposé comme option facultative.

Une motion est déposée par les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation, soutenue par les représentants des parents d'élèves, demandant la ré-attribution des 9 heures supprimées par cette DGH. Mme LE BOLLOCH indique que le vote porte sur la répartition de la DGH et non son volume global.

Les échanges étant terminés, cette proposition est soumise au vote des membres du CA. La proposition est rejetée à la majorité. Une nouvelle commission permanente et un nouvel Conseil d'Administration sont re-convoqués.

IV. QUESTIONS FINANCIERES DIVERSES

En l'absence de questions financières diverses, ce point n'est pas abordé.

V. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

1) Concernant la continuité pédagogique, les représentants des parents d'élèves proposent une motion pour trouver une stratégie permettant un travail continu des enfants à la maison, en particulier le travail de la compétence « autonomie ». Le libellé est discuté, notamment en ce qui concerne les termes utilisés. Une rencontre entre des parents et des professeurs est proposée afin d'échanger à ce sujet. M. DARRACQ, représentant des personnels d'enseignement et d'éducation, se propose d'organiser la rencontre avec les parents sur ce thème.

2) Concernant l'absence d'une enseignante de SVT depuis le début du mois de janvier, aucun remplaçant ne peut être missionné par les services académiques car ce professeur est en télé-travail. La continuité pédagogique doit se poursuivre en modalité distancielle.

3) Concernant la prise en charge des élèves en UPE2A, pas de changement dans l'organisation actuelle au regard du protocole sanitaire. Ils sont accueillis en classe tous les jours.

4) Concernant la représentation des parents d'élèves aux conseils de classe, une proposition de répartition a été transmise par l'administration et est en attente de validation par les deux associations de parents d'élèves.

5) Concernant la restauration scolaire, la facturation se fait désormais à l'avance par « ticket ». Une information a été envoyée par SMS et sur Pronote à tous les parents d'élèves courant novembre afin de les avertir de ce changement. Ce système permettant un ajustement plus précis du nombre de repas permet de garantir les repas chauds pour tous les élèves.

5) Concernant l'Association Sportive, les séances d'activité sportive en plein air sont maintenues (aviron et basket).

6) Concernant la distribution de masques, les collégiens ont été dotés de masques de catégorie 1.

CLOTURE DU CA

Les questions diverses étant épuisées, la séance est close à 19h45.



**LYCEE & COLLEGE
CLEMENCEAU**

31 Avenue Georges Clemenceau
34060 MONTPELLIER Cedex 2

☎ : 04.67.06.03.33

☎ : 04 67 92 84 19

@ ce.0340039h@ac-montpellier.fr



Montpellier, le 20 Janvier 2021

PROTOCOLE SANITAIRE
MODALITES PRATIQUES ET ORGANISATION DES COURS
CITE SCOLAIRE CLEMENCEAU

Du 25 JANVIER 2021 jusqu'au 12 FEVRIER 2021

Préambule

Cette organisation a été élaborée en accord avec le protocole sanitaire de l'éducation nationale, complétée par la circulaire du 6 novembre 2020 et celle du 15 janvier 2021.

Ce protocole a été validé par Monsieur l'Inspecteur d'Académie, DASEN de l'Hérault.

ACCUEIL DES ELEVES

L'entrée dans l'établissement se fait par l'Avenue G. Clemenceau.

La distanciation physique doit être respectée dans l'entrée du lycée, le hall et devant les salles de classe.

Le port du masque est obligatoire dès l'entrée et pendant toute la durée de la présence de l'élève dans l'établissement.

« Par arrêté préfectoral, le port du masque est également obligatoire dans un rayon de 30 mètres des entrées et sorties des établissements scolaires, en complément de l'obligation du respect des mesures barrières. »

En conséquence, les élèves gardent le masque pendant les récréations et tous les temps où ils sont devant l'établissement.

La sortie : les collégiens quittent l'établissement par le grand portail Avenue Enclos Fermaud, les lycéens par l'avenue Clemenceau. Pour éviter les regroupements, ils ne doivent pas demeurer devant l'établissement ou dans la rue et doivent rentrer sans tarder à la maison.

Dans l'établissement.

Dès l'entrée dans l'établissement, les élèves doivent se désinfecter les mains à l'aide des distributeurs de gel hydro alcoolique mis à leur disposition. Une trentaine de distributeurs de gel hydro alcoolique est placée sur les murs des différents bâtiments entourant la cour, devant chaque montée d'escalier et aux différents étages. Les toilettes disposent également de savon et essuie mains jetables.

➤ **Les cours :**

Les élèves doivent s'installer selon le plan de classe établi par le professeur dès leur arrivée dans leur salle.

Les élèves de 6^{ème}, 5^{ème}, terminale et BTS seront accueillis tous les jours en présentiel dans l'établissement.

Les élèves des autres niveaux : 4^{ème}, 3^{ème}, 2^{nde} et 1^{ère} seront accueillis alternativement 1 jour sur 2, par niveau de classe, en classe entière (sauf cours spécifiques).

Cette organisation est conforme au protocole, elle permet de réduire le nombre d'élèves présents sur le site, rend plus accessible et plus sécurisé l'accès à la cantine.

« La limitation du brassage entre élèves de groupes différents (classe, groupes de classes ou niveau) est requise. En fonction de leur taille, les écoles et établissements scolaires organisent le déroulement de la journée et des activités scolaires pour limiter les croisements entre élèves de groupes différents. »

- **EPS**

Les activités sportives physiques ne se feront plus qu'en extérieur.

ACCUEIL DES ELEVES EN PRESENTIEL dans la cité scolaire G Clemenceau suivant leur emploi du temps :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
JANVIER	25 JANVIER	26 JANVIER	27 JANVIER	28 JANVIER	29 JANVIER
Classes Semaine B	6èmes 5èmes 4èmes 1ères Terminales BTS 1 ^{ère} année	6èmes 5èmes 3èmes 2ndes 1 à 12 Terminales BTS 1 ^{ère} année	6èmes 5èmes 4èmes 1ères Terminales BTS 1 ^{ère} année	6èmes 5èmes 3èmes 2ndes 1 à 12 Terminales BTS 1 ^{ère} année	6èmes 5èmes 4èmes 1ères Terminales BTS 1 ^{ère} année
FEVRIER	1 FEVRIER	2 FEVRIER	3 FEVRIER	4 FEVRIER	5 FEVRIER
Classes Semaine A	6èmes 5èmes 3èmes 2ndes 1 à 12 Terminales BTS 1 ^{ère} & 2 ^{ème}	6èmes 5èmes 4èmes 1ères Terminales BTS 1 ^{ère} & 2 ^{ème}	6èmes 5èmes 3èmes 2ndes 1 à 12 Terminales BTS 1 ^{ère} & 2 ^{ème}	6èmes 5èmes 4èmes 1ères Terminales BTS 1 ^{ère} & 2 ^{ème}	6èmes 5èmes 3èmes 2ndes 1 à 12 Terminales BTS 1 ^{ère} & 2 ^{ème}
	8 FEVRIER	9 FEVRIER	10 FEVRIER	11 FEVRIER	12 FEVRIER
Classes Semaine B	6èmes 5èmes 4èmes 1ères Terminales BTS 1 ^{ère} & 2 ^{ème}	6èmes 5èmes 3èmes 2ndes 1 à 12 Terminales BTS 1 ^{ère} & 2 ^{ème}	6èmes 5èmes 4èmes 1ères Terminales BTS 1 ^{ère} & 2 ^{ème}	6èmes 5èmes 3èmes 2ndes 1 à 12 Terminales BTS 1 ^{ère} & 2 ^{ème}	6èmes 5èmes 4èmes 1ères Terminales BTS 1 ^{ère} & 2 ^{ème}

CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE EN DISTANCIÉL (classes de 4^{ème}, 3^{ème}, 2^{nde} et 1^{ère})

Dans la mesure où les élèves sont accueillis en classe un jour sur deux, la continuité pédagogique et le contact régulier entre élèves et professeurs sont assurés.

Les professeurs continueront à fournir du travail à effectuer lorsque les élèves ne seront pas présents dans l'établissement. Outre les manuels scolaires, ils utiliseront les outils mis en place dans l'établissement (Pronote, ENT...) Ils pourront s'appuyer également sur les dispositifs mis en place dans le cadre du plan de continuité pédagogique national (cours Lumni, classe à la maison du CNED).

➤ **Les récréations :**

Pour les temps de récréation, la cour est partagée en 2 zones : cour des collégiens, cour des lycéens. Aux récréations, les élèves respectent la distanciation règlementaire.

➤ **Le service de restauration.**

Les élèves qui veulent déjeuner patientent devant le self en gardant une distanciation physique. Ils sont appelés pour entrer dans la cantine par groupe classe. Le service de restauration est ouvert de 11h15 à 13h30.

Les élèves doivent impérativement se laver les mains ou utiliser le gel hydro alcoolique mis à leur disposition, en entrant et sortant de la cantine. Le port du masque est obligatoire jusqu'à installation à la table du repas et pour tout déplacement.

Les élèves sont placés à table de manière à maintenir la distance la plus importante possible.

Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

Exceptionnellement, les élèves peuvent apporter un panier repas pour déjeuner dans le parc (tables appropriées). Seuls, une petite bouteille d'eau et le repas du midi tiré du sac sont tolérés.

L'espace cafétéria est ouvert aux lycéens de 11h30 à 13h pour y déjeuner avec leur repas, sous surveillance, en respectant la distanciation sociale, par roulement de 28 élèves maximum.

Il est INTERDIT de manger et boire dans les salles de classe.

Mesures générales :

- Les toilettes sont nettoyées régulièrement dans la journée.
- Les salles de classes sont ventilées, nettoyées, désinfectées tous les jours.
- Dans chaque salle est déposé un flacon de gel hydro-alcoolique, un spray désinfectant, du papier absorbant.

Tout élève qui ne respecterait pas les consignes ou/et le protocole sanitaire sera sanctionné.

ROLE DES PARENTS :

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Il leur est demandé de prendre les précautions suivantes avant de conduire leurs enfants à l'école :

- surveiller l'apparition de symptômes chez leurs enfants notamment par la prise de température avant le départ pour l'école ;
- en cas de symptômes évocateurs du Covid-19 ou de fièvre (38°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école et les parents prennent avis auprès du médecin traitant qui décide des mesures à prendre ;
- ne pas conduire à l'école les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ;
- informer le chef d'établissement s'ils ne conduisent pas leur(s) enfant(s) à l'école en précisant la raison ;
- avoir une hygiène stricte des mains comprenant le lavage au départ et au retour à la maison.
- Avoir un masque propre dès le départ de la maison.

Il est essentiel que les parents informent immédiatement l'établissement scolaire et l'infirmière si l'élève ou un autre membre du foyer est atteint de la Covid-19, ou encore s'ils ont été identifiés contacts à risque. Un défaut d'information rapide ne permettrait pas de repérer et interrompre les chaînes de transmission dans l'espace scolaire.

LA DIRECTION



**LYCEE & COLLEGE
CLEMENCEAU**

31 Avenue Georges Clemenceau
34060 MONTPELLIER Cedex 2

☎ : 04.67.06.03.33

☎ : 04 67 92 84 19

@ ce.0340039h@ac-montpellier.fr



Montpellier, le 21 Janvier 2021

**PROTCOLE SANITAIRE
ORGANISATION DE LA RESTAURATION
CITE SCOLAIRE CLEMENCEAU**

Du 25 JANVIER 2021 jusqu'au 12 FEVRIER 2021

ACCUEIL DES ELEVES AU SERVICE DE RESTAURATION

A compter du 25 janvier deux créneaux horaires sont mis en place pour accueillir les collégiens d'une part, les lycéens d'autre part :

- De 11h 15 à 12h 30 pour le collège
- De 12h30 à 13h30 pour le lycée.

Les élèves qui veulent déjeuner et qui se sont inscrits, patientent devant le self en gardant une distanciation physique. Ils sont appelés pour entrer dans la cantine par groupe classe.

Les élèves doivent impérativement se laver les mains ou utiliser le gel hydro alcoolique mis à leur disposition, en entrant et sortant de la cantine. Le port du masque est obligatoire jusqu'à installation à la table du repas et pour tout déplacement.

Les élèves sont placés à table de manière à maintenir la distance la plus importante possible.

Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service, voire après chaque repas. La salle de restauration est ventilée régulièrement.

Cette organisation nécessaire pour garantir une efficacité du protocole sanitaire, implique éventuellement des reports ou annulations de cours entre 11h et 12h pour le collège et de 13h à 14h pour le lycée. Ces changements éventuels seront visibles sur Pronote.

Exceptionnellement, les élèves peuvent apporter un panier repas pour déjeuner dans le parc (tables appropriées). Seuls, une petite bouteille d'eau et le repas du midi tiré du sac sont tolérés.

L'espace cafétéria est ouvert aux lycéens de 11h30 à 13h pour y déjeuner avec leur repas, sous surveillance, en respectant la distanciation sociale, par roulement de 28 élèves maximum.

Il est INTERDIT de manger et boire dans les salles de classe.

LA DIRECTION

Effectifs et dotation

	Constat au 07 janvier 2021		Prévision DSDEN pour la rentrée 2021		DHG RS 2020 (Pour 463 élèves)	DHG RS 2021 (hors classe relais pjj / FLE)	Variation
	Effectifs	Divisions	E/D	Effectifs	Divisions	E/D	
6ème	101	4	25,25	104	4	26	
5ème	110	4	27,5	101	4	25,25	
4ème	108	4	27	110	4	27,50	-18HP
3ème	103	4	25,75	108	4	27	+3 HSA
Total	422	16	26,5	423	16	26,5	-15 (+ 6 h AED) = -9

Grille horaire collège

Enseignements obligatoires

	6ème			5ème			4ème			3ème			Unss	APlabo +projets
	Horaire	Nbre groupes	Total											
Français	4,5	4	18	4,5	4	18	4,5	4	18	4	4	16		
Mathématiques	4,5	4	18	3,5	4	14	3,5	4	14	3,5	4	14		
Histoire-Géo	3	4	12	3	4	12	3	4	12	3,5	4	14		
Anglais	4	4	16	3	4	12	3	4	12	3	4	12		
Allemand bilangue 6ème														
Allemand LV2				2,5	1	2,5	2,5	1	2,5	2,5	1	2,5		
Espagnol LV2				2,5	3	7,5	2,5	3	7,5	2,5	3	7,5		
Sciences Physiques	1	4	4	1,5	4	6	1,5	4	6	1,50	4	6		1
SVT	1,5	4	6	1,5	4	6	1,5	4	6	1,50	4	6		1
Technologie	1,5	4	6	1,5	4	6	1,5	4	6	1,5	4	6		
EPS	4	4	16	3	4	12	3	4	12	3	4	12	9	
Arts plastiques	1	4	4	1	4	4	1	4	4	1	4	4		
Education musicale	1	4	4	1	4	4	1	4	4	1	4	4		
Latin														
Grec														
Occitan	1	1	1				1	1	1					

Accompagnement personnalisé	Enseignement de complément	Dotation spécifique (2h Occitan)
-----------------------------	----------------------------	----------------------------------

Répartition par discipline : (Grille horaire obligatoire / Tableau de suivi des moyens Rentrée 2021)

Discipline	Besoins	HP (apport)
Lettres classiques	70	69
Lettres modernes		
Anglais	52	54
Allemand	7,5	00
Espagnol	22,5	18
Histoire-Géographie	50	36
Technologie	24	36
Mathématiques	60(-6)	54
Sciences physiques	23	18
SVT	25	18
EPS	61	60
Occitan	2	00
Education musicale	16	18
Arts plastiques	16	15
Total	423H	396HP

Rappel : DGH Rectorat 2021 : 471H (435HP / 36HSA)

Reste après répartition des enseignements obligatoires : 471H - 423H = 48H

COLLEGE GEORGES CLEMENCEAU

Suite au conseil Pédagogique du 25 janvier, pour la rentrée 2021, nous vous présentons la répartition suivante des heures à ventiler :

- **Accompagnement Personnalisé** : 3^{ème} : 0,5H par PP (Orientation, suivi de l'élève) : 2H DGH
- **Dispositif d'Accompagnement Personnalisé** : 5^{ème} : 0,5H par division sur 2 disciplines Français /Math: 0,5hx4divisionsx2discp : 4H DGH (ex: 4h classe entière + 0,5h dédoublement = 4,5h élève / 5h prof)
- **Accompagnement Personnalisé Français/Math**: 3^{ème} : 1H par discipline x 4 divisions : 8H DGH
- **Langues** :
- **LV biLangue Allemand 6^{ème}** : 2H DGH
- **LV Espagnol 6^{ème}** : 2H DGH , Initiation à la langue et culture espagnol.
- **LV2** : 5^{ème} /4^{ème}/3^{ème} : +0,5 H/div (= 3H au lieu de 2,5H) : 0,5x4divisionsx3niveaux : 6H DGH
- **LV1 Anglais** : 3^{ème} : 2H **Accompagnement Personnalisé** : 2H DGH

Sciences : (Dédoublement par quinzaine pour l'expérimentation)

5^{ème} / 4^{ème} / 3^{ème} : Physique +0,5H par division sur 3niveaux : 6H DGH
6^{ème} / 4^{ème} / 3^{ème} : Technologie +0,5H par division sur 3niveaux : 6H DGH

Atelier Sciences Numériques : 3^{ème} : 3H DGH

Langue et culture de l'antiquité :

Pour maintenir et permettre la continuité de l'offre pédagogique de l'option facultative proposée à nos élèves de 5^{ème} et 4^{ème} en 2020/2021 :

- **Latin** : (option à partir de 12 élèves minimum) : 5H DGH
5^{ème} : 1H 4^{ème} : 2H 3^{ème} : 2H
- **EMC/H.G**
➤ 5^{ème}: **Projet « Vivre-ensemble»**: 0,5H par classe x 4 divisions : 2H DGH

Grille horaire collège
Avec Heures/ Propositions

	6ème			5ème			4ème			3ème			Unss	AP-labo Projets
	Horaire	Nbre groupes	Total											
Français	4,5	4	18	5	4	20	4,5	4	18	5	4	20		0,5
Mathématiques	4,5	4	18	4	4	16	3,5	4	14	4,5	4	18		1,5
Histoire-Géo	3	4	12	3,5	4	14	3	4	12	3,5	4	14		
Anglais	4	4	16	3	4	12	3	4	12	3	4	12		2
Allemand bilangue 6ème	2	1	2											
Allemand LV2				3	1	3	3	1	3	3	1	3		
Espagnol LV2	2	1	2	3	3	9	3	3	9	3	3	9		
Sciences Physiques	1	4	4	2	4	8	2	4	8	2	4	8		1
SVT	1,50	4	6	1,5	4	6	1,5	4	6	1,5	4	6		1
Technologie	2	4	8	1,5	4	6	2	4	8	2	4	8		3
EPS	4	4	16	3	4	12	3	4	12	3	4	12	9	
Arts plastiques	1	4	4	1	4	4	1	4	4	1	4	4		
Education musicale	1	4	4	1	4	4	1	4	4	1	4	4		
Latin				1	1	1	2	1	2	2	1	2		
Grec														
Occitan	1	1	1				1	1	1					

Accompagnement personnalisé (jaune) Enseignement de complément (bleu) Dotation spécifique (2h Occitan) (vert)

PREPARATION RENTREE 2021

Propositions

COLLEGE

CONSEIL PEDAGOGIQUE du 25/01/2021

COMMISSION PERMANENTE du JEUDI 28/01/2021

CA : 1 février 2021

BESOINS EN POSTE : RENTREE 2021 COLLEGE G. CLEMENCEAU

27/01/2021

CODE	DISCIPLINE	Besoins 2021/2022				PROPOSITIONS CREATIONS/SUPPRESSIONS				HS à répartir sur profs :
		BESOINS	APPORTS CONSTATES	ECARTS PREVUS	Dont T.P accordés	SUPPR ou C.S.D	CREAT ou C.S.R	TOTAL HP	TOTAL HSA	
L0201	LET CLAS	37,00	33,00					33,00	4,00	2
L0202	LET MOD	44,50	36,00	8,50			4,50	40,50	4,00	2
L0421	ALLEMAND	11,00	0,00				11,00	11,00	0,00	
L0422	ANGLAIS	54,00	54,00					54,00	0,00	
L0426	ESPAGNOL	29,00	18,00	11,00			9,00	27,00	2,00	
L1000	HIST GEO+ EMC	52,00	36,00	16,00			9,00	45,00	7,00	2
L1300	MATH	61,50	54,00	7,50				54,00	7,50	3
L1500	SCES PHY	27,00	18,00	9,00			8,00	26,00	1,00	1
L1600	S V T	21,00	18,00	3,00				18,00	3,00	
L1900	E P S	61,00	60,00	1,00				60,00	1,00	3
L1800	ARTS PLASTIQUES	16,00	15,00	1,00				15,00	1,00	1
L1700	EDUCATION MUSICALE	16,00	18,00	2,00			2,00	16,00	0,00	
L0444	OCCITAN -	2,00	0,00	2,00			2,00	2,00	0,00	
L1400	TECHNOLOGIE	39,00	36,00					36,00	3,00	2
	TOTAL	471,00	396,00				2,00	437,50	33,50	

471,00

DGH RECTORAT	471
HP	435
HSA	36

435	36
-----	----